



LA GAZETTE D'AULON

L'été a passé, tel un feu follet, quoique bien mouillé et c'est à l'automne venu,
soutenu par un soleil enfin présent,
Que la gazette (qui n'a toujours pas de nom) revient chez vous pour raconter, rappeler les
événements passés !

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT FÉLIX

Comme tous les ans, au deuxième dimanche du mois d'octobre, Aulon
s'apprête et se rassemble pour sa « Fête » !

Une messe a été célébrée par l'abbé Perrault.

C'est sous une pluie battante, qu'a eu lieu la cérémonie au Monument aux
Morts, hommage aux hommes partis d'Aulon pour défendre notre pays durant cette
terrible guerre de 14–18.

Ayant retrouvé dans nos archives, le discours qu'adressa le Président de la
République Raymond Poincaré à la Nation, le Maire Jean Bertrand Dubarry, le lut à
l'assemblée, ainsi que les actes de décès des six aulonnais « morts pour la France ».

Pour mémoire, il s'agit de Paul Brunet (1916), Jean-Pierre Dilhet (1916), Jean
Gramond (1919), Jean Rey (1915), Dominique Soubiron (1917), et Jean Vidalon
(1914).

On apprend que bien souvent hélas, ces hommes sont restés sur le champ de
bataille et que c'est grâce aux témoignages d'un lieutenant ou d'un officier de l'état
civil que l'on a pu dater et acter leur décès.

Après l'appel aux morts, M. Jean Vidalon a chanté a capella le chant « Gloire
à nos Morts », ajoutant plus d'émotion à cet instant si solennel.

100 ans déjà ! Nous nous devons de ne pas oublier les sacrifices consentis par tous ces hommes partis combattre pour notre pays, pour ces Aulonnais morts si loin de leur montagne.

Enfin à l'abri, tout le village s'est réuni à la salle des fêtes, pour prendre l'apéritif, avant de s'éparpiller dans les foyers pour faire honneur au repas préparé pour la famille et les invités.

Dans l'après-midi, Jeannot a, comme à son habitude, fait la tournée des maisons du village pour les "Aubades". Accompagné de trois musiciens, Michelle, Philippe et Hervé ainsi que de Benoît (nouveau stagiaire à la Frénette, ravi de découvrir le village), le groupe anime pendant quelques instants la maison visitée, par ses chansons que tous reprennent en chœur autour de la table.

Et puis comme il n'y a pas de fête sans bal, tout le monde est revenu danser, discuter, boire un verre entre amis et voisins et passer un moment agréable à la salle des fêtes.

C'est ainsi qu'une année de plus, la fête d'Aulon a eu lieu, sous l'œil bienveillant de son saint patron !



LA CHASSE

La société de chasse d'Aulon a été créée en octobre 1969.

Les sociétaires sont au nombre de 12, plus 6 adhérents extérieurs. Ils disposent d'un local de chasse, équipé d'une chambre froide qui a fait l'objet d'un protocole d'accord entre la commune et la société de chasse : l'achat des matériaux incombant à la mairie et la main d'œuvre fournie par les chasseurs.

L'actuel président, Monsieur Michel Miglietti, élu depuis 2007, a été récemment reconduit à ce poste, avec pour vice-président M. Henri Verdoux, trésorier M. Elie Verdoux et secrétaire M. Franck Verdoux.



Que chasse-t-on à Aulon ?

Tout gibier chassable en zone de montagne, autorisé par décret préfectoral : cervidés (cerf, biche, chevreuil), sanglier, isard, perdrix grise, etc.

Le territoire de chasse est vaste, 2844 ha dont 380 ha de surfaces boisées. La chasse est autorisée de mi-septembre à fin février.

Chaque année, au deuxième week-end de juin, à lieu le « comptage de l'isard » avec le GIC, qui permet d'évaluer la population présente sur le territoire. Un plan de chasse sur les cervidés est établi avant chaque nouvelle saison, afin de déterminer le prélèvement.

Depuis le dimanche 21 septembre, l'autorisation de chasser le gibier en zone de montagne est donnée, avec toutefois quelques restrictions en raison de maladies destructrices. On peut chasser l'isard, le grand tétras, la perdrix grise. Mais des restrictions et des aménagements sont néanmoins nécessaires, car l'isard est touché par la « pestivirose ».

D'un commun accord, le GIC (Groupement d'intérêt cynégétique Arbizon-Néouvielle) et les membres de la Fédération de Chasse ont décidé de suspendre la chasse à l'isard cette année. La pestivirose a commencé à sévir il y a une dizaine d'années, se propageant des Pyrénées orientales, l'Ariège, la Haute-Garonne, puis l'Espagne dans les massifs des Posets, pour revenir par la Vallée d'Aure, le Louron, le massif du Néouvielle. Cette maladie engendre un manque de jeunes sujets et il est essentiel de préserver le capital animalier restant et d'épargner les femelles.

Le grand tétras est certes chassable dans les Pyrénées (17 grands tétras pour 2014), mais la Société de chasse d'Aulon a décidé depuis de nombreuses années de le préserver pour le laisser se réinstaller sur le territoire.

LA FIN DES ESTIVES

C'est l'automne et déjà de nombreux troupeaux ont fait le chemin en sens inverse, descendant la montagne pour une dernière halte dans les près du Val, avant d'embarquer dans des bétailières pour rentrer dans leur fermes respectives. On a vu ainsi des groupes de vaches ou de brebis, faisant certes sonner leurs cloches au rythme de leurs pas, mais avec moins d'enthousiasme et de hâte qu'il y a quelques mois !

Pour les troupeaux aulonnais, quelle chance, octobre est formidable et ils peuvent encore profiter de la montagne ! Et pourtant cette saison 2014 ne fut pas aisée. Les conditions météo depuis l'ouverture de l'estive ont rendu particulièrement difficile le travail des bergers et compliqué leurs conditions de travail.

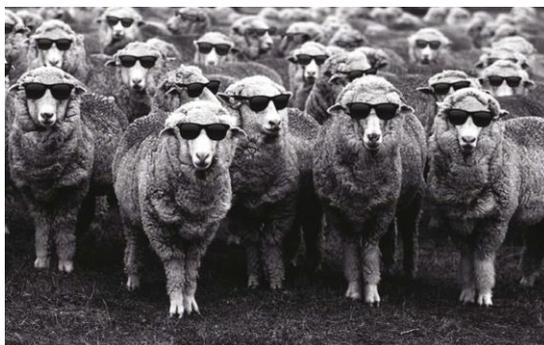
L'un des bergers recruté a eu des difficultés d'adaptation liées au contexte de la montagne. Une rupture d'un commun accord de son contrat de travail, a été signée le 19 juillet 2014 entre le groupement d'employeurs Bergers Vachers et lui-même, privant la commune, gestionnaire des estives, d'un salarié et malgré tous les efforts fournis sans perspective d'un nouveau recrutement.

C'est ainsi que le travail en estive a été redéfini avec les deux salariés restants.

Ils ont exploité en binôme les secteurs de la montagne, les obligeant à effectuer de nombreux déplacements entre Lurgues et le Col du Portet. C'est donc grâce à leur courage, leur vaillance et leur professionnalisme, qu'Alexandre et Gilles ont mené à bien leur mission : garder, protéger, soigner les animaux sous leur responsabilité. La date officielle de la fin des estives est le 31 octobre.

Souhaitons bon repos à nos deux amis, la saison fut rude et surtout nous attendons leur retour pour les prochaines estives. Gilles avouait que " même s'il était très fatigué, c'était avec regret qu'il voyait la saison s'achever ! » Nous verrons Alexandre plus souvent, accompagné de son magnifique troupeau de chèvres, arpenter les près entre Guichen et Aulon.

FINI LES VACANCES !!!



Info : le temps passe et le matériel s'use !

Suite aux difficultés de fonctionnement de l'installation photovoltaïque de la cabane de Spigous et après intervention de la société mandatée par ERDF pour effectuer les contrôles techniques, il s'avère que les capteurs présentaient des signes de faiblesse pour assurer la charge nécessaire aux besoins. Dans un premier temps, il fut préconisé de mettre en place un réfrigérateur moins puissant que celui en place, ancien et énergivore, afin de limiter l'appel de puissance.

Un réfrigérateur bénéficiant du label +++ de marque Bosch, d'une grande capacité pour une consommation de 100 KWh/an fut acheté. Resté à l'acheminer à la cabane ! Cette mission fut confiée à Didier, Thomas, Michel et Gilles venu les rejoindre. On avait pensé utiliser l'âne de Gilles pour le porter. Mais le chemin escarpé et parfois étroit en a décidé autrement. Ce fut donc arrimé sur une échelle et porté par nos quatre braves que le réfrigérateur fit son premier voyage vers la cabane de Spigous. En espérant qu'il a apporté et apportera dans les années à venir un peu de confort à ces altitudes.

SECURISATION AVALANCHE N°21- PONT DE SIDEROS

Comme la municipalité s'y était engagée, les études avec le service de Restauration de Terrains de Montagne ont été menées afin de trouver la meilleure solution à mettre en œuvre pour la sécurisation du couloir d'avalanche du pont de Sideros.

Le traitement de l'avalanche de Sideros par la mise en place d'une protection active visant à ancrer le manteau neigeux a été proposé par RTM.

Le service forestier propose de couper quelques arbres en marge du couloir d'avalanche pour les coincer en courbes de niveau derrière les souches.

Cette technique d'abattage porte un nom : ALPI. C'est une technique ingénieuse d'abattage inventée il y a une dizaine d'années au Tyrol par un bûcheron autrichien, Alfred Pischler. Le terme « AL-Pi » provient de la contraction du nom de son inventeur et non des Alpes, zone géographique où elle a été inventée !

L'objectif du bûcheron est de parvenir à faire chuter l'arbre à l'amont de sa propre souche afin qu'elle le retienne et l'empêche de dévaler la pente. Pour ce faire, il commence par réaliser un trait de scie en oblique, côté aval, puis il entaille le bois de haut en bas, jusqu'à l'endroit souhaité pour l'entaille d'abattage. Il réalise ainsi une « **écaille** » de bois côté aval du tronc, destinée à empêcher l'arbre de tomber de ce côté. Comme il doit être en hauteur pour débiter l'entaille, il monte en général sur un marchepied amovible en alu. Une entaille réalisée au préalable dans la souche permet d'y encastrer ce support utilisé ensuite comme escabeau pour découper l'écaille. Ensuite, il se place à terre à l'amont du tronc et réalise le trait d'abattage, de haut en bas. Celui-ci est incliné et a une direction opposée à la direction de chute. Aux deux tiers de l'entaille d'abattage, il laisse une fine charnière, puis reprend la découpe du trait d'abattage jusqu'à son terme. Il doit alors rapidement s'éloigner, le tronc n'étant alors plus retenu que par cette charnière. Enfin, l'arbre commence à vaciller, puis pivote d'un quart de tour sur lui-même en chutant au sol, côté amont de la souche. Cette technique très spectaculaire est particulièrement dangereuse car l'arbre chute exactement à l'endroit où le bûcheron effectue le sciage. Elle ne peut être mise en œuvre que par des bûcherons hautement qualifiés et parfaitement formés.

Les bûcherons apprécieront !!!

Les avantages de la technique « Alpi » sont :

- 1/ un bon blocage de l'arbre au sol, retenu par sa propre souche,
- 2/ l'installation d'un solide point d'appui (arbre au sol + souche haute) pouvant être utilisé par la suite pour retenir et stabiliser les arbres à abattre,
- 3/ l'absence de fixations artificielles (pieux, câbles, ...) sur les grumes laissées en forêt après le chantier (aspect « naturel »),
- 4/ la souche haute permet de lutter contre la reptation du manteau neigeux et continue à arrêter les blocs.

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée à l'ONF. L'intervenant est l'entreprise EI Harle Romain. Romain Harle a suivi spécialement une formation à la technique ALPI, et est l'un des premiers sur les Pyrénées à utiliser cette technique d'abattage. Lucien Fouga et Gabriel Sabastia ont assuré la sécurisation de la route pendant l'abatage des arbres.

Puis afin de stabiliser à long terme la neige, il sera nécessaire de reboiser ce couloir d'avalanche au plus tôt afin que les nouveaux arbres puissent prendre le relais des arbres coupés.

Ce chantier est fini et on peut le voir depuis le pont de Sidéros.



Réunion avec les résidents de Lurgues

Comme depuis plusieurs années et à la demande des habitants du hameau de Lurgues, une réunion a eu lieu le 6 août 2014 à la salle des fêtes d'Aulon. L'assemblée nombreuse a pu échanger avec la municipalité sur les derniers événements de l'année passée ainsi que les réalisations et les projets à venir.

L'équipe municipale a présenté les dossiers concernant plus particulièrement Lurgues : la reconstruction du Pont de Sideros, la sécurisation du couloir d'avalanche numéro 21 et de la RD 30, la mise en activité des toilettes publiques et l'aménagement du parking, la sécurisation des captages d'eau, l'adoption de la modification du POS, la réflexion engagée sur la régulation des stationnements sur le parking, le projet d'aménagement du Castet, ...

L'accent a été mis sur la volonté de garder un contact proche avec les résidents de Lurgues, en veillant à les informer tout au long de l'année, via la Gazette et Internet, sur la vie du village. Cette réunion a donné lieu à un échange productif et amical.

Merci à tous d'être venus partager ce moment nécessaire afin de garder le contact avec la vie locale.

Entre Lannemezan et l'île d'Oléron, il n'y a qu'une montagne : Aulon !

Le vendredi 1^{er} août, les local jeunes d'Arreau et de Lannemezan, ont mené un chantier collectif sur le Castet du Hameau de Lurgues.

En suivant les orientations du conseil municipal, les recommandations techniques du garde-animateur de la Réserve d'Aulon et encadrés par leurs animatrices, 16 jeunes, âgés de 13 à 17 ans, munis de cisailles et de sécateurs ont procédé à une opération de réouverture de noisetiers obstruant la visibilité sur les montagnes environnantes et notamment l'Arbizon.

L'objectif de cette opération au-delà des valeurs qu'elle véhicule : solidarité, respect, engagement, permet aux participants, de financer une partie de leur séjour de vacances, en récompense du travail effectué.

Cette année, ils partent au cœur d'un vaste espace naturel, l'île d'Oléron.

Les acteurs se félicitent du travail accompli et pensent déjà à de futurs chantiers concrets toujours au service de l'intérêt général.

Le conseil municipal d'Aulon espère que l'année prochaine un nouveau chantier en partenariat avec le local jeune pourra être mis en place afin d'offrir aux jeunes et aux habitants une valorisation de notre patrimoine.

Une suite a été donnée au travail réalisé par les jeunes lors du chantier vacances au Castet.



Nouvelle forme de bénévolat et d'engagement citoyen, (qui existait et se pratiquait autrefois), sous l'impulsion de la mairie, une douzaine d'aulonnais a participé pendant deux jours à l'élagage et au débroussaillage du Castet du hameau de Lurgues.

Bénévoles, stagiaires de la Frénette, employés communaux, conseillers municipaux ont fait avancer par leur travail le futur projet d'aménagement de ce lieu.

Après le travail ardu du matin, un repas froid rassemblait tout le monde dans le jardin de Lucien Fougas. Ainsi tous réunis, pouvions-nous apprécier la beauté du paysage environnant et nous restaurer tout en échangeant sur les histoires du passé, la vie des aulonnais et leurs liens si étroits avec la montagne. Ce furent des moments de partage très appréciés par tous les participants, où l'on apprend à mieux se connaître!

Avis aux volontaires pour une prochaine journée de « Corvée » !

ACTUALITES

Suite à la délibération du 04/08/2014, le conseil municipal a engagé les démarches en vue de la rénovation des logements communaux situés au premier et deuxième étage du presbytère.

L'assistance à la maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet d'architecture Ligner qui assure la conception des projets de réaménagement ainsi que la préparation de la consultation des entreprises. La clôture des appels d'offres a eu lieu le 10 octobre, suivie par l'analyse des offres le 17 octobre par les membres de la commission dédiée, composée de Jean-Bertrand Dubarry, Bénédicte Raffié, et Deborah De le Rue, assistés de Monsieur Ligner.

Suite à l'analyse des offres, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire à engager l'ensemble des démarches pour ces travaux et à rechercher des aides financières.

Ce projet, engagé par la nouvelle municipalité, continue d'avancer.

Concours des villages fleuris 2014 de la Cm de Communes des Véziaux d'Aure

Comme tous les ans, Aulon se transforme et après avoir été pendant des mois

« Monochrome », voici qu'avec l'arrivée du printemps (tardif, je vous l'accorde !), le village renaît et se pare de dizaines de couleurs différentes. Le jury a donc visité le village et s'est émerveillé car si tout le village mériterait un prix pour son fleurissement, c'est Madame Odette Miglietti qui reçut le premier prix dans la catégorie "Cour".

Toutes nos félicitations, car tous les jardiniers savent le travail quotidien que demande l'entretien d'un jardin ou d'un potager.

Mission Archives

En avril 2014, le conseil municipal décide d'organiser les archives communales.

Cette intervention sous la responsabilité du CDG 65, centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Pyrénées, a duré trois jours, du 7 au 9 juillet 2014. Elle concernait les archives stockées dans le local du premier étage de la mairie; archives modernes et contemporaines (postérieures à 1792) ordonnées, en semi-vrac et en vrac.

Cette mission a été confiée à Madame Coline Potut, archiviste itinérante.

Plusieurs objectifs :

– l'élimination d'archives : celles ayant dépassé leur durée d'utilité administrative et ne présentant plus d'intérêt historique ont été proposées à la destruction. Un bordereau réglementaire est envoyé à la Direction des Archives Départementales. Ce n'est qu'après retour de ce bordereau validé, que l'on a pu transporter un peu plus de 100 kg d'archives à détruire à Juillan, où se trouve la société LIE, seule habilitée à le faire.

– Le classement : il a été procédé au regroupement et au rangement physique des boîtes selon leur domaine (comptabilité, personnel, assainissement, etc....)

– Nettoyage et reconditionnement.

– La préparation du dépôt aux Archives Départementales des Hautes-Pyrénées : pour les communes de moins de 2000 habitants, la loi prévoit un dépôt obligatoire des archives communales centenaires aux archives départementales.

INFORMATIONS



Déchetterie de Grézian tél: 05 62 98 63 63

Ouverte : du lundi au samedi de 8h à 12 h et de 13h30 à 16h30

Fermée: dimanche et jours fériés

Ouverte aux particuliers du canton d'Arreau qui doivent apporter les déchets triés et les déposer dans les bennes ou conteneurs correspondants, avec l'accord du personnel de la déchetterie.

Point de collecte écosystème : déchets électriques et électroniques

Point de collecte Recyclum : lampes et néons « basse consommation »

Accès sur présentation d'une carte à retirer à la mairie de sa commune.

Smeptom Plateau de Lannemezan, Nestes, Coteaux

N° 3000, RD 938

65130 CAPVERN tél: 05 62 98 44 69

RAPPEL passage ramassage du Smeptom

Tous les mercredis: ordures ménagères

Tous les 15 jours: le jeudi : tri sélectif

